



CARTE DE VISITE

Le Centre de traitement des Battées, à Sauvigny-le-Bois



Contacts SITA Centre Est :

Florent MAILLY – Directeur de l'agence traitement
Tél : 06 87 76 29 74 / florent.mailly@sita.fr

Nicolas HUGUES – Directeur de l'agence Bourgogne Ouest
Tél : 06 08 56 06 34 / nicolas.hugues@sita.fr

Véronique PRIETO – Responsable développement
Tél : 06 76 87 45 66 / veronique.prieto@sita.fr

Isabelle CAMELIN – Responsable communication
Tél. 03 80 72 96 62 / Fax : 03 80 73 13 18 / isabelle.camelin@sita.fr

Pour plus d'informations sur SITA, vous pouvez visiter notre site internet : www.sita.fr

Le centre de traitement des Battées

Le centre des Battées, installation classée pour la protection de l'environnement, offre 3 filières complémentaires pour le traitement des déchets :

- Le tri des emballages ménagers et des matières recyclables des entreprises,
- Le compostage des déchets verts,
- Le stockage des déchets dits « ultimes », non dangereux et non recyclables.

Le site est doublement certifié : ISO14001 Environnement depuis 2001 et OHSAS18001 Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail depuis 2003.

> Des entrées sous haute surveillance



Aucun déchet n'entre sur le centre sans acceptation préalable écrite, co-signée par le producteur du déchet, collectivité ou entreprise, et par SITA centre Est.

Lors de chaque entrée de déchets, un opérateur vérifie l'existence d'un Certificat d'Acceptation et d'un protocole de sécurité avec le transporteur

A l'arrivée sur le site, chaque véhicule se positionne sur le pont-basculé. Après un contrôle de non radioactivité, son chargement est pesé, identifié, enregistré et dirigé vers l'installation adéquate (tri, compostage ou stockage). L'employée en charge du contrôle édite un ticket de pesée qui reprend toutes les informations relatives au chargement et permet de garantir la traçabilité des déchets.

> Le tri : une étape clé pour le recyclage



Sur le centre de tri, SITA Centre Est accueille les déchets recyclables des ménages : emballages (bouteilles, briques, cartonnets...), journaux, revues et magazines. Elle reçoit également des déchets recyclables produits par les entreprises : cartons, plastiques, bois...

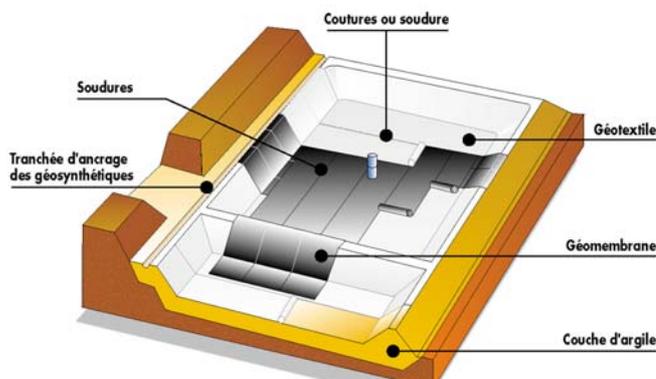
La mission de l'équipe « tri » : séparer les déchets, matériau par matériau, pour les préparer au recyclage. Conditionnés en balles, ces matériaux sont acheminés vers leurs filières de recyclage respectives où ils sont transformés en matière première de seconde génération pour l'industrie.

Le centre de tri est autorisé à traiter 15 000 T de déchets recyclables par an

> Préserver l'environnement grâce à un stockage sécurisé

L'installation de stockage a été ouverte en 1999, pour continuer à accueillir les déchets ultimes non dangereux et non recyclables des ménages et des entreprises de l'Avalonnais-Tonnerrois et des cantons limitrophes (suite à la fermeture de l'ancienne décharge contrôlée de Montjalain), dans la limite de 45 000 t de déchets par an en stockage.

L'installation de stockage obéit à un plan général d'exploitation qui organise le stockage des déchets ultimes. La surface totale – 10 hectares - est divisée en casiers, eux-même découpés en alvéoles de petites tailles, de surface inférieure à 2500 m². L'équipe du site n'exploite qu'une seule alvéole à la fois, ce qui permet de limiter l'exposition des déchets à la pluie, d'optimiser leur compactage et de limiter les nuisances.



Les alvéoles sont conçues de façon à être totalement imperméables :

Une couche d'argile d'une perméabilité de 1×10^{-9} m/s, (ce qui signifie qu'il faut 30 ans à l'eau pour traverser 1 m d'argile), d'au minimum 5 m d'épaisseur assure l'imperméabilité naturelle du site, (étanchéité passive).

En complément, une seconde barrière de sécurité, dite « étanchéité active », renforce le dispositif. La pièce maîtresse de la sécurité active est une « géomembrane » étanche de 2 millimètres d'épaisseur. Surmontée d'un complexe drainant, elle permet la récupération des « lixiviats », c'est à dire des eaux de pluie entrées en contact avec le déchet.



Gestion des effluents

Les lixiviats issus de la percolation des eaux de pluie à travers le massif des déchets sont récupérés dans ce bassin puis envoyés, par camion citerne, en station d'épuration.

Gestion des eaux de ruissellement (eaux propres)

Toutes les eaux qui s'écoulent sur le site et ne sont pas rentrées en contact avec les déchets sont collectées dans 3 bassins de gestion des eaux.

Un dispositif de contrôle mesure en continu le pH et la conductivité avant de rejeter ces eaux au milieu naturel.

Des contrôles mensuels sont de plus réalisés par un laboratoire externe.

En juin 2008, une implantation de poissons a été également effectuée, afin d'avoir un bio-indicateur permanent de la qualité des eaux.

> Valoriser le potentiel énergétique des déchets fermentescibles résiduels contenus dans les ordures ménagères

Malgré les efforts des collectivités portant sur la collecte séparative des bio-déchets ou le compostage individuel, on constate que les déchets ménagers qui arrivent sur le site contiennent encore une part de fermentescibles qu'il paraît impossible de faire totalement disparaître, notamment :

- les erreurs de tri,
- les déchets carnés, peu adaptés au compostage (surtout en période de chasse),
- les résidus alimentaires collés aux contenants non recyclables (fonds de pots de yaourt, de crème, sang sur les barquettes de viandes, ...),
- les morceaux de papier, de carton, de bois, d'osier...,
- etc.

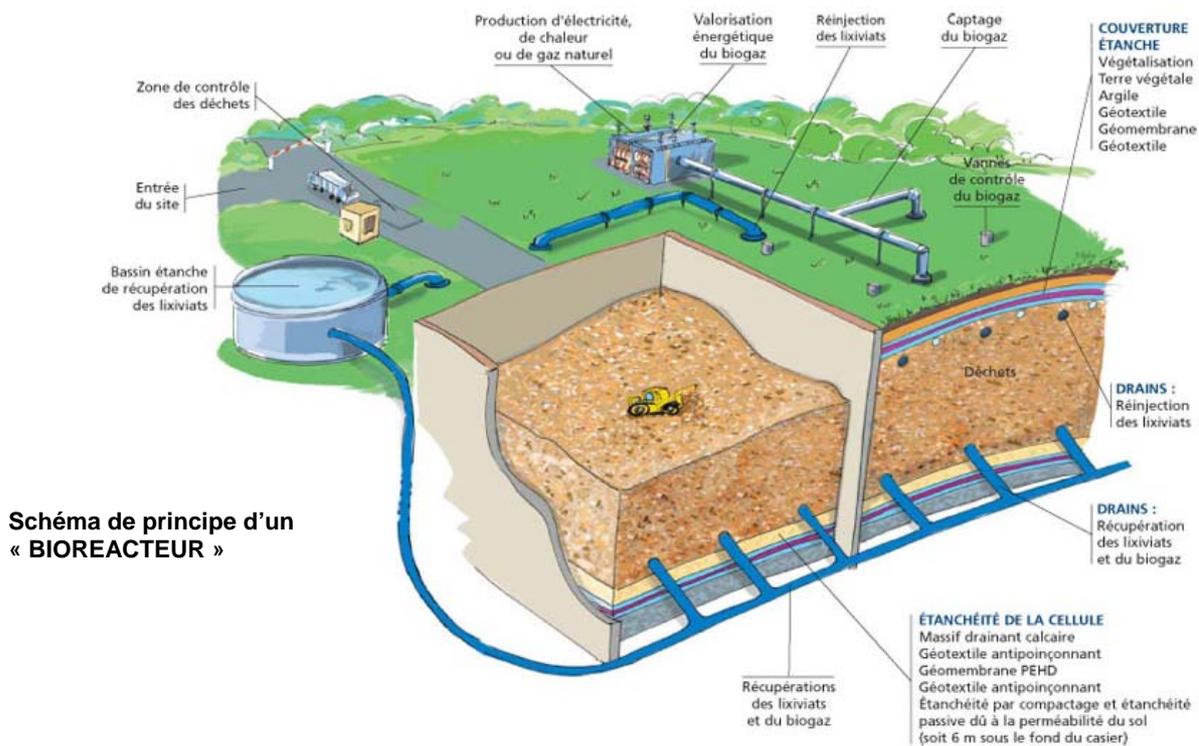
Pour pallier à ce problème, le groupe SITA a développé une nouvelle solution appelée le « BIOREACTEUR ». Développée sur la base d'un centre de stockage classique, cette technique permet d'accueillir tous les déchets ultimes tout en valorisant le potentiel énergétique des bio-déchets restants dans les déchets ménagers enfouis.

Autorisées par le Préfet par un arrêté du 25 juillet 2008, les équipes de SITA ont démarré les travaux d'aménagement sur le site de Sauvigny le Bois. Les premiers kWh pourraient être produits dès l'été 2009.

Le « Bioréacteur » : comment ça marche ?

Le traitement appelé « Bioréacteur » se décompose en trois étapes :

- les déchets sont stockés en casiers étanches (comme actuellement),
- une couverture imperméable à l'eau et aux gaz est mise en place sur les déchets,
- les effluents aqueux issus des déchets, les « lixiviats », sont pompés et réinjectés dans le massif de déchets pour en maîtriser la dégradation,
- les bio-déchets stockés, en se dégradant, produisent du « biogaz ». Ce mélange gazeux, constitué majoritairement de méthane, possède un haut pouvoir calorifique. Aujourd'hui le biogaz est brûlé en torchère. Demain, en le récupérant, il devient possible, au moyen de moteurs spécialement adaptés, de produire de l'énergie, essentiellement sous forme d'électricité.



Les avantages du Bioréacteur :

L'exploitation en Bioréacteur présente les avantages suivants :

- La valorisation des bio-déchets résiduels présents dans les ordures ménagères.
- Une meilleure maîtrise de la stabilisation des déchets stockés, et une meilleure valorisation du méthane produit lors de la dégradation des déchets.
- Un captage plus efficace du biogaz, donc moins de risque d'odeurs pour les riverains.
- Une production d'énergie, sous forme d'électricité. Une valorisation de la chaleur des moteurs est également envisageable en complément, s'il y a un consommateur proche.

> Préserver la bio-diversité : un projet avec la LPO



SITA s'est engagé avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) à protéger au mieux les oiseaux et la nature et offrir des milieux de vie favorables à la faune et à la flore.

Des milans royaux, rapaces en voie de disparition, résident dans le secteur de Sauvigny le Bois. Une placette d'alimentation est en cours de mise en place sur le site, ce qui permettrait aux milans royaux de résider sur place et de ne pas migrer vers l'Espagne où ils sont tués ou empoisonnés.

(Photo Luc Strenna, EPOB)